

**Hommage de M. Marc ELSÉN, Bourgmestre de Verviers,
à M. Joseph ZURSTRASSEN, Echevin honoraire.**

Chère Madame ZURSTRASSEN,
Chère Famille,
Chers Collègues du Collège, du Conseil et du Conseil de l'Action sociale,
Et tout particulièrement chers Collègues du Mouvement réformateur,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre ancien collègue et ami Joseph Zurstrassen, le 3 novembre dernier, à l'âge de 74 ans.

Joseph Zurstrassen a profondément marqué Verviers et sa région. Je vous propose de revenir un instant sur sa longue carrière politique.

Conseiller communal à Limbourg de 1971 à 1977, c'est en 1982 que Joseph Zurstrassen entre au Conseil Communal de Verviers, issu de la liste PRL.

Il deviendra, en 1983, le 7^e Echevin du Personnel de la Ville : une fonction qu'il occupera 12 années durant. En 1994, il quitte son mandat d'Echevin mais reste Conseiller.

Pour l'anecdote, c'est alors à moi-même que revenait le privilège de succéder à Joseph à l'importante fonction d'Echevin du Personnel, après un passage de témoin d'une fraternité que j'avais alors tellement appréciée.

Aux élections communales de 2000, Joseph Zurstrassen emmène la liste libérale. Il sera une nouvelle fois réélu au Conseil et deviendra le Chef de groupe du PRL.

C'est finalement en 2006, après presque un quart de siècle d'engagement auprès et au bénéfice des Verviétoises et des Verviétois, que Joseph Zurstrassen quitte la scène politique. Depuis cette date, il est Echevin honoraire de la Ville de Verviers.

A côté de son engagement à la Ville, Joseph Zurstrassen s'est également impliqué au sein de la Province de Liège, où il a été Conseiller de 1975 à 1978, et au sein de plusieurs intercommunales et associations de la région. Citons, entre autres, InterMosane et Finimo où il a été administrateur. Il s'est également investi au CHPLT, au CTLM, à Aqualis ou encore au circuit de Spa-Francorchamps.

A travers ses divers engagements, et je ne veux pas oublier les Services Clubs, et tout simplement au quotidien, Joseph a toujours témoigné d'un grand intérêt et d'un immense respect envers les personnes les plus fragilisées de notre société. J'en veux pour preuve, en guise d'exemple, son engagement au sein de *l'Atelier Protégé Jacqueline Orts*, dont il a assuré la présidence du Conseil d'Administration.

Ingénieur commercial de formation, Joseph Zurstrassen possédait une entreprise de transformation de l'aluminium, à Juslenville. Une entreprise qui a d'ailleurs fourni l'éclairage public, des réverbères, à Theux.

Au-delà des importantes fonctions, professionnelles, sociales et politiques, au-delà de l'importance toute particulière qu'il a toujours donnée à sa Famille, Joseph a toujours été une personnalité très attachante, faite d'humanité, de générosité, de regards bienveillants... Sans oublier son petit air tantôt de poète, tantôt de philosophe, toujours enclin à imaginer des idées auxquelles personne n'avait jusqu'alors pensé, voire osé avancer... Un Homme qui n'a jamais cherché à s'imposer par le rapport de force ou les « coups de gueule », permettez-moi, préférant l'usage d'un humour souvent étonnant mais jamais destructeur, qui remettait gentiment, quand il le fallait, chacun à sa place...

C'est donc une figure marquante de Verviers et de sa région qui a tiré sa révérence à Uccle ce 3 novembre. Je vous propose d'observer une minute de silence en la mémoire de Monsieur Joseph Zurstrassen.

**Hommage de M. Guillaume VOISIN, Chef de groupe MR,
à M. Joseph ZURSTRASSEN, Echevin honoraire.**

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Joseph ZURSTRASSEN, je n'ai malheureusement pu que le croiser et lorsque l'on m'apprend davantage sur l'homme qu'il était, je dois dire que je regrette un peu notre écart de générations.

Nous n'avons fait que nous croiser donc, lui en sage d'entre les sages, lors des dernières réunions de Comité d'un long et riche parcours politique local, et moi comme jeune militant à l'écoute et avide d'apprendre.

Je le percevais comme un homme au-dessus de la mêlée, qui parlait peu mais parlait juste, ce qui installait immédiatement une sorte d'autorité naturelle et inspirait le respect aux jeunes curieux que nous étions.

Aujourd'hui, quand je repense à lui, c'est aussi parce que j'ai la chance de vivre un peu chez lui, dans ce parc longtemps resté non bâti et que certains regrettent encore par les si innombrables après-midi d'amusement passés aux abords de ce si typique « Château de Rouheid ».

Ne l'ayant donc que peu connu, je parle ici sous le contrôle de ceux de mes collègues libéraux qui l'ont côtoyé sur les bancs du Conseil et du Collège.

Homme affable, courtois, qui levait rarement le ton, Joseph ZURSTRASSEN était animé de convictions libérales fortes qu'il entendait lier intimement à une action sociale concrète. Un engagement sociétal qui nous réunit tous ici au-delà de nos querelles politiques de circonstances.

Echevin de 1982 à 1994, tête de liste du PRL en 2000, issu d'une famille d'entrepreneurs, Zurstrassen était et reste un nom à Verviers. Un nom qui a contribué à la renommée de sa Ville, une période que l'on souhaiterait revivre, et y contribue encore aujourd'hui au travers de ses enfants, dans les domaines les plus variés.

Nous nous souviendrons bien sûr qu'il fut l'initiateur du « Parcours des Fontaines », grâce notamment à ses qualités de fédérateur tant dans ses relations avec le politique qu'avec l'associatif et plus particulièrement les services-clubs. Cette réalisation préfigurait déjà notre appellation actuelle de « Capitale de l'Eau ».

C'est avec ces souvenirs forts que le Groupe MR du Conseil communal de Verviers tient à vous faire part aujourd'hui de sa profonde émotion et présente ses plus sincères condoléances à sa chère épouse, ses enfants et ses petits-enfants.

**Hommage de Mme Muriel TARGNION, Chef de Groupe PS
à M. Joseph ZURSTRASSEN, Echevin Honoraire.**

**Madame,
Monsieur,**

La perte d'un être cher reste une épreuve pour les proches. Les sentiments sont mêlés, la solitude face à la peine, un vide intime, parfois, à l'issue d'une maladie, un soulagement culpabilisant. C'est en fait souvent la perte de tous les repères.

Pour ceux d'entre nous qui ont encore eu la chance de connaître Joseph Zurstrassen, on se souviendra que c'était un collègue emprunt d'une grande sagesse. Il était extrêmement calme quelques soit le débat. Manifestement, il semblait ne pas aimer les conflits. Je me souviens qu'il souriait toujours, un sourire charmeur, car quand il souriait, ses yeux se plissaient. En résumé, c'était un homme extrêmement discret et d'une grande culture. Il était attentif aux autres et ne se vantait jamais de rien. C'était un libéral dans le sens noble du terme. Issu d'une branche de la dynastie industrielle des Zurstrassen, il représentait la sensibilité catholique du PRL puis du MR et son nom fait partie de l'histoire de Verviers.

Il avait le sens du devoir envers notre ville et envers son parti. Preuve en est son dernier engagement politique lors des élections communales de l'an 2000 où il accepta au pied levé, et alors qu'il voulait mettre fin à sa carrière politique, de mener la liste libérale suite au départ de Roger Hottermans. Il me semble que ce rôle ne lui plaisait guère mais il l'a joué avec sa loyauté habituelle face au PS et au PSC mais aussi face à une liste libérale dissidente, ce qui n'est jamais facile pour un leader. Il fut un conseiller d'opposition très courtois. Ce qui, je me dois de l'avouer, facilitait ma tâche et celle de mes collègues de la majorité.

Je ne l'ai pas connu dans sa qualité d'échevin mais d'après ce qu'on m'en dit, il était un échevin efficace et discret. Bien à l'inverse de la politique de communication dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

Je terminerai en rappelant que presque tous ceux qui s'engagent dans la politique communale le font par passion et par amour pour leur ville. Joseph faisait partie de ceux là et nous retiendrons qu'il aura écrit de nombreuses pages de l'histoire de notre ville.

Eloge funèbre de Monsieur Joseph Zurstrassen

Ecolo s'associe à l'hommage qui est très justement rendu à Monsieur Joseph Zurstrassen, ancien échevin du personnel de Verviers. Monsieur Zurstrassen a été échevin à une époque assez difficile pour les finances communales de Verviers, de 1982 à 1994.

Joseph Zurstrassen était un vrai libéral dans le sens premier et noble du terme.

Il était aussi un mandataire public dans le sens premier et noble du terme. Il était au service de l'intérêt général de sa ville, de notre ville.

Du peu de temps que je l'ai connu, je me rappelle qu'il était un homme affable, poli, posé, mesuré et bienveillant. Un homme qui savait être à l'écoute des autres. Je le respectais et je l'appréciais.

A titre personnel, la qualité que j'apprécie le plus parmi celles citées, c'est la bienveillance. La bienveillance est une des qualités principales d'un être humain.

Philippe Kriescher

Conseiller communal Ecolo de Verviers.

**Hommage de M. Bernard PIRON, Chef de Groupe cdH,
à M. Joseph ZURSTRASSEN, Echevin honoraire**

Beaucoup d'entre nous ont bien connu Monsieur Joseph ZURSTRASSEN.

En sa qualité d'Echevin du Personnel d'abord, d'initiateur du projet ambitieux des **FONTAINES DE VERVIERS** encore davantage.

Avec Henri MONVILLE et José LILIEN, avec Madame DOOME et Jean-Marie DELOBEL, Joseph a créé une ASBL qui a pris en charge un programme de restauration des fontaines de Verviers, puis de création de nouvelles installations ensuite.

Ainsi est né un vaste dessein d'embellissement et d'animation de notre ville, à partir de ce qui fait l'une de ses caractéristiques remarquables : mériter son nom de "**Verviers, Capitale de l'eau en Wallonie**".

Cette idée géniale voulait marquer le passage au troisième millénaire en laissant des traces pour un long avenir...

Près de 20 projets sont ainsi nés : *la Fontaine Secrète*, place Verte, en fut la première réalisation.

Avec l'aide des Services Clubs, de la Ville de Verviers et de la Région Wallonne, bien d'autres dossiers furent pris en charge.

Je pense au mur d'eau de la rue Peltzer de Clermont, au globe terrestre de la place des Martyrs, à la fontaine de la rue Jules CEREXHE...

D'autres idées de fontaines, (et Joseph Zurstrassen n'en manquait pas !!) sont restées dans les cartons et n'attendent que de nouveaux acteurs : dans le parc de l'Harmonie, à l'entrée du site des Rives de VERVIERS, etc.

Le parcours des Fontaines attend d'être enrichi...

Parmi d'autres qualités, Monsieur Joseph ZURSTRASSEN cultivait ce que le 17ème siècle appelait celles de "l'honnête homme" : grand humaniste, toujours en recherche du meilleur pour notre Ville et ses habitants, parfait gentleman dans son sens de la courtoisie et de l'amitié, capable de renverser les montagnes de l'indifférence et de convertir à ses projets.

A sa chère épouse, à ses enfants et petits-enfants, le Groupe CDH du Conseil Communal de Verviers présente ses condoléances émues et les remercie d'avoir prêté Monsieur Joseph ZURSTRASSEN à notre Ville pour le plus grand bien de nos concitoyens.

Docteur Raymond BONIVER

Verviers, le 27 novembre 2014

Nez-Gorge-Oreilles

Otoneurologie

Médecin Spécialiste en Réadaptation

Médecin Spécialiste en Médecine
d'Assurance et Expertise Médicale

Professeur Invité Honoraire
Faculté de Médecine - Université de Liège

Rue de Bruxelles 21
B-4800 Verviers

Tél. : 087-22.17.60
Fax : 087-22.46.08
Email : r.boniver@skynet.be

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Communal,

Question :

La ville est-elle consciente de la dangerosité de l'utilisation de la rue de Bruxelles comme terminal de bus ?

Suite aux travaux d'aménagement de la gare, un permis provisoire a été accordé au TEC, afin de s'approprier la moitié du parking voiture de la rue de Bruxelles. Cette zone utilisée depuis le 01 octobre 2013, plus de 14 mois, avait un caractère provisoire. Tant la ville que le TEC reconnaissent à cette zone de repos, le qualificatif d'inadapté.

- La rue de Bruxelles fait partie de l'axe routier sud-nord permettant d'éviter le centre de la ville : autoroute → rue des Déportés → rue de Bruxelles → Palais de Justice → Stembert ou Verviers-Est.
L'alignement des bus rétrécit dangereusement cette voie de communication et lorsque, alors que des bus sont à l'arrêt, un autre bus monte la rue, le croisement par un poids lourd en descente est problématique.
Il en est de même lorsque, faute de place de parking, une voiture doit s'arrêter en double file pour déposer un patient handicapé qui se rend à un cabinet médical.
- L'escalier de correspondance d'accès aux voies de gare et le nouveau parking ticket de la SNCB ont aggravé très fortement la dangerosité de la rue, car la rue devient également une zone principale de chargement voyageur pour les voitures.
- 14 bus sont parfois vus en même temps dans la rue, provoquant une pollution de micro-particules, de bruits et vibrations pour tous les habitants.
- La rue compte une quinzaine de professions libérales qui n'ont quasiment plus de capacité parking pour leur clientèle ou patientèle.

- Les façades rénovées par les propriétaires sont polluées par les gaz émis par les bus à l'arrêt. La ville ou les TEC comptent-elles indemniser les propriétaires ?

Les travaux d'aménagement sont maintenant interrompus. Le retour des bus vers le "trou de la gare" n'est plus envisagé par personne.

La situation provisoire de ce terminal prend de plus en plus des airs de définitif.

Les habitants de la rue de Bruxelles ne se sont pas opposés à ce terminal provisoire, mais ne peuvent envisager cette solution comme définitive. Il y a deux ans, la rue de Bruxelles était une rue verte. Tous les arbres ont été rasés et remplacés par une zone de repos pour autobus très polluante et dangereuse !

Les habitants se sont organisés et regroupés en comité de défense, soutenu par des pétitions dont le nombre d'adhérents grandit de jour en jour.

Les perspectives de fin d'aménagement laissent entrevoir un agenda à bien trop long terme pour que l'on puisse toujours qualifier cette zone de terminal de provisoire. Il paraît donc plus qu'indispensable qu'une autre zone provisoire soit trouvée pour les bus TEC.

Nous sommes également conscients que l'emplacement définitif de ces bus est en discussion entre la SNCB Holding et les TEC. Un plan d'aménagement du parking de la gare existe. Il y a un problème de budget.

Formulons notre question autrement : **A quelle date se terminera l'autorisation provisoire de ce terminal TEC ?**

Pr. R. BONIVER

Né le 05.06.1943

Interpellation citoyenne au Conseil communal du 16/12/2014

Réponse de Monsieur le Bourgmestre

1. Travaux de réaménagement de la gare → démolition du trou de la gare afin de rehausser la voûte et permettre le passage des trains à double étage → impossible d'y laisser les bus ;
2. Impossible d'installer les bus sur le grand parking gare rue d'Ensival car parking saturé et au-delà de la friagerie, le terrain n'est pas (encore) aménagé ;
3. Rue de Bruxelles, il y avait déjà de nombreux arrêts de bus à droite en montant ; on n'a rien ajouté le long des maisons ;
4. La cellule mobilité, en concertation avec les TEC a proposé la rue de Bruxelles car c'est la seule rue aux alentours qui savait accueillir des bus en plus ET parce qu'il y a un rond-point qui permet aux bus de faire demi-tour ; il fallait aussi une route large assez pour qu'il n'y ait pas de problème de passage de la circulation ;
5. Détail qui a son importance : il faut que les chauffeurs puissent aller aux toilettes....rue de Bruxelles, ils peuvent aller dans un local des TEC ;
6. Il en découle qu'il n'est pas possible de répartir les arrêts dans les différentes rues des environs : la « gare » des bus forme un ensemble ;
7. Situation évidemment provisoire le temps des travaux ;
8. Une réunion Ville-SNCB-SRWT est prévue en janvier : la Ville, qui est un tiers dans ce dossier, va insister pour obtenir un timing précis et va plaider avec force pour l'aménagement d'une gare des bus dans le parking arrière.

Motion en solidarité avec les actions de grève

Le 20 octobre 2014, les syndicats, en front commun, ont adressé une lettre à la FEB concernant un Plan d'actions du front commun syndical. Ce plan est mis en place « en réaction à l'action du gouvernement fédéral ».

Les trois syndicats, en front commun, entendent ainsi protester contre une série de mesures décidées par le gouvernement fédéral. Les revendications reposent sur 4 lignes de force qui ne sont en rien rencontrées par l'accord de gouvernement du 9 octobre 2014, à savoir :

- La sauvegarde et le renforcement du pouvoir d'achat ;
- Le maintien d'une sécurité sociale fédérale et forte ;
- L'investissement dans une relance durable et dans l'emploi ;
- Davantage de justice fiscale.

Le 6 novembre, une manifestation nationale a eu lieu dans les rues de la Capitale, rassemblant plus de 120.000 personnes venant de toutes les régions du pays.

Depuis le 24 novembre, des grèves tournantes ont été organisées tous les lundis, avec, en point d'orgue, la grève nationale du 15 décembre.

Si le gouvernement déclare que la concertation sociale est au cœur de la démarche du gouvernement, force est de constater que rien n'est fait pour prendre en considération les revendications exprimées par les syndicats.

Nous proposons donc au Conseil l'adoption de la résolution suivante:

Considérant les risques accrus de paupérisation d'une partie de la population à la suite de mesures annoncées en matière de chômage, de pensions et d'aide sociale ;

Considérant que les mesures annoncées en matière de chômage et d'allocations d'insertion risquent de pousser davantage de personnes à demander de l'aide au CPAS, avec des conséquences financières non négligeables pour celui-ci ;

Considérant que le saut d'index et l'augmentation des charges forfaitaires vont engendrer une perte de recettes importantes pour la commune (les recettes IPP diminuant suite au saut d'index) ;

Considérant que le durcissement des conditions d'accès à la pension va faire peser une charge sur les dépenses de personnel des communes ;

Considérant que la soumission des intercommunales à l'ISOC et la taxation de leurs réserves vont impacter directement les dividendes reçues et/ou augmenter le coût du service public rendu ;

Considérant que les mesures budgétaires décidées par le gouvernement fédéral, particulièrement la baisse des dotations aux zones de police, vont impacter directement les finances communales ;

Considérant que le gouvernement fédéral va mettre en application différentes mesures qui vont diminuer drastiquement le pouvoir d'achat des travailleurs et des allocataires sociaux, comme le saut d'index, le gel des salaires, l'augmentation des taxes indirectes ;

Considérant que le gouvernement fédéral, par ses mesures d'économie dans la santé publique, va rendre les soins de santé moins accessibles ;

Considérant que le gouvernement fédéral va prendre des mesures qui vont mettre en danger les services publics et les entreprises publiques, comme la SNCB ou la Poste et donc le service au public ;

Le Conseil communal de Verviers, réuni le 16 décembre 2014:

Souhaite apporter son soutien au plan d'actions du front commun syndical et se montre solidaire des grèves tournantes et de la grève nationale du 15 décembre 2014, qui ont pour objectif de faire infléchir les mesures prévues dans l'accord de gouvernement qui auront un impact sur les finances communales et sur les travailleurs et allocataires sociaux de la Commune de Verviers.

Point 47A de l'OJ du Conseil communal du 16 décembre 2014

- Motion en solidarité avec les actions de grève – Point inscrit à la demande de Mme TARGNION, Cheffe de Groupe P.S.

Réponse de F. BREUWER, Président du CPAS et Chef de file MR

Le Conseil Communal est-il le bon endroit pour y contester les politiques fédérales ou régionales ?

A priori non mais dans le cas présent et au vu de l'actualité, pourquoi pas ?

A tout le moins, si on y pose les bonnes questions et on s'attache à éviter toute intervention partielle et donc partiale. Ce qui n'est pas votre cas.

Votre motion conforme 3 choses en effet :

- 1) La grève est éminemment politique, elle sert même des intérêts politiques. Elle nie un autre droit fondamental : celui du travail.
- 2) Seule la concertation, que vous et vos amis semblez confondre avec confrontation, peut permettre de comprendre que les revendications dont vous parlez sont en fait les préoccupations du Gouvernement.
- 3) Curieusement, les syndicats et vous omettez (à l'exception d'une petite salve de M. Bodson) de vous inquiéter des mesures que le GW et la CF vont prendre. Comme le dit souvent Anne Roumanoff, « Là on ne nous dit pas tout ».

Permettez-moi d'illustrer mon propos.

- Vous nous parlez « pouvoir d'achat », « justice fiscale ». Or d'une part on sait que Michel 1^{er} fera gagner 250€ par an à un ménage moyen et d'autre part le GW réduit fortement l'avantage fiscal sur les titres-services, le bonus-logement, Qui porte dès lors atteinte au pouvoir d'achat ?

- Vous nous parlez « sécurité sociale », relance, emploi. Or d'une part le Gouvernement Fédéral allège les charges à concurrence de plusieurs milliards pour favoriser la création d'emplois et d'autre part le Gouvernement Wallon décide de taxer les entreprises.

Plus sérieusement, conseillez dès lors à vos amis de la FGTB et de la CSC de ne pas aggraver l'image et la situation socio-économique par des grèves et des mouvements qui certes mobilisent de nombreuses personnes mais qui ne sont pas suivis par un beaucoup plus grand nombre encore et invitez les à la concertation et à saisir la main tendue par le gouvernement.

Quant à vos préoccupations en matière de financement des Communes et des CPAS, admettez que ceux-ci sont avant tout tributaires des décisions que votre parti et son partenaire prendront sur le plan régional.

Point ajouté : soutien à la grève

Il est évident que le parti Ecolo soutient les mouvements sociaux de résistance aux mesures d'une rare violence prises par un gouvernement qui ne représente que 25 % de l'électorat francophone et comme l'ont dénoncé de nombreux responsables politiques dont Monsieur Lutgen, l'actuel Président du CDH, possède en son sein des personnes très proche de l'extrême droite comme par exemple l'actuel ministre de l'intérieur. Ce qui est à notre connaissance la première fois dans l'histoire de la Belgique.

Nous partageons l'analyse d'Olivier Deleuze qui disait que ce gouvernement Michel-De Wever était tellement à droite qu'il poussait jusqu'à la caricature les mesures prises par le gouvernement Di Rupo, celui qui a pourtant déjà décidé de supprimer les allocations d'attente de dizaines de milliers de chômeurs, qui a retardé l'âge de la prépension et qui a totalement détruit le système des pensions des travailleurs du service public

Néanmoins, nous nous abstiendrons sur ce point parce que nous estimons qu'il ne va assez en profondeur dans son analyse et dans sa dénonciation du système actuel.

Effectivement, ce que le parti Ecolo dénonce, ce n'est pas exclusivement ce gouvernement belge d'ultra-droite qui favorise à outrance le pouvoir économique et financier au détriment de 99 % de la population mais, c'est l'ensemble des politiques d'austérité menées dans pratiquement toute l'Union Européenne, à quelques exceptions près, comme par exemple le vrai gouvernement suédois de Stefan Löfven, celui du vrai Royaume de Suède.

Nous dénonçons toutes les politiques d'austérité européennes qui nous mènent droit dans le mur en ce compris le gouvernement français du très libéral Manuel Valls, celui qui en même temps subi la colère des travailleurs et reçoit lors d'un congrès du grand patronat français, une «standing ovation» de plusieurs minutes.

Plus près de chez nous, Ecolo ne cesse de dénoncer les politiques d'austérité de l'Etat fédéral mais aussi celles du gouvernement wallon.

Philippe Kriescher

Conseiller Communal Ecolo.

Un new deal pour le centre-ville.**Le PS présente 10 propositions concrètes pour changer la ville**

Je n'apprends rien à personne : la situation du centre-ville de Verviers inquiète. Les commerces souffrent. C'est un fait. Il existe au sein de la population, de manière répandue, le sentiment que le centre-ville est en déclin.

Il serait intellectuellement malhonnête et en tout cas trop simpliste d'imputer à la majorité la responsabilité exclusive de ce déclin. Il y a des causes « macros » que les pouvoirs publics au niveau local ne maîtrisent pas. Et d'ailleurs, de très nombreux centre-villes en Belgique traversent le même type de difficultés.

Mais, si vous n'êtes pas responsables du déclin, vous êtes responsables (sinon coupables) de n'y apporter aucune réponse. Et là, nous touchons à ce qui fait l'immense faiblesse de cette majorité : son manque d'imagination, son manque d'idée, de souffle et de vision. Vous n'avez aucune vision stratégique de l'avenir de Verviers et cette lacune vous accable. Qui, aujourd'hui, pourrait expliquer le projet de ville de cette majorité ? Qui pourrait expliquer ce que cette majorité veut faire de Verviers et comment elle compte y parvenir ? Qui pourrait dire quelle est la vision d'avenir portée par cette majorité ?

Nous, socialistes, nous considérons depuis longtemps que le centre-ville, point de convergence de toutes les grandes fonctions urbaines, est l'enjeu prioritaire. Le centre-ville est le cœur du tissu urbain verviétois. C'est lui qui le fait rayonner, qui lui apporte sa vitalité et son attractivité. Je l'avais dit un jour sur un plateau de télévision : si la ville était un corps, le centre-ville serait son cœur ! Il est donc l'affaire de tous. Verviers ne pourra assumer son renouveau et retrouver son rôle de pôle régional sans une restructuration fondamentale de son centre-ville.

Nous, socialistes, nous considérons que tous les efforts doivent être portés en ce sens. C'est la raison pour laquelle nous appelons, ce soir, à la mise en place d'un cadre stratégique et opérationnel pour sauver le centre. Face à l'urgence, c'est un new deal pour le centre-ville que nous voulons. Un new deal capable de nous sortir de l'ornière comme celui de Roosevelt avait sorti les Etats-Unis de la crise de 29. Un new deal porté par une union sacrée qui transcende les partis et qui rassemble des élus de l'opposition comme de la majorité. Un new deal qui implique évidemment les forces vives verviétoises, économiques comme associatives : les représentants des commerçants, l'UCM, le nouveau promoteur du centre commercial mais aussi le CCRV ou le CRVI. Je l'ai dit : les causes du problème sont globales ; les réponses à apporter sont donc l'affaire de tous !

Le diagnostic est simple : le territoire verviétois subi une forme de dualisation ou de stratification sociale impliquant des stratégies d'évitement du centre-ville. En schématisant : plus on a les moyens, moins on vit, moins on consomme, moins on étudie dans le centre-ville. Un centre-ville est censé être le point de convergence des toutes les grandes fonctions urbaines : logement, commerce mais aussi sécurité et propreté, convivialité et animation, accessibilité et stationnement, culture et patrimoine. Or, à Verviers, les indicateurs concernant ces différents axes oscillent entre « insuffisants » et « peut mieux faire ».

- En logement : si le travail d'assainissement initié sous la précédente majorité doit se poursuivre, il est de longue haleine. Or, nous n'avons plus le temps. Nous devons lancer un programme de création de logements neufs
- En matière de commerce : le départ annoncé du McDo (comme un reniement de parole du propriétaire, je tiens à le souligner) est précédé par d'autres départs ou fermetures. Mais surtout, il faut bien le dire, c'est maintenant que nous payons le prix de l'opposition au projet menée par Vesdre Avenir et le CDH pendant trop d'années. Le constat est sans appel : malgré un tissu commercial qui, à l'échelle de la Wallonie reste intéressant (nous sommes dans les 15 premières zones commerciales de Belgique en termes de hiérarchie urbaine), l'offre est affaiblie.
- En termes d'accessibilité et stationnement : il y a une conjonction entre les baisses de CA des commerces et la mise en œuvre du plan. La communication ratée lors du lancement du système (l'Echevin l'a concédé avec beaucoup d'honnêteté) ainsi que sa mise en œuvre à contre-temps (càd sans lien avec la création des parkings) a eu pour effet de créer une forme d'hystérie au sein de la population.
- Le centre est perçu comme pauvre, fréquenté par trop d'étrangers. C'est le résultat de la dualisation dont je parlais. Il faut inverser cette dynamique et créer les conditions d'une plus grande mixité sociale.
- Plus largement, un imaginaire négatif autour du centre-ville alimenté par des Verviétois adapte du « Verviers bashing ». Or, le problème c'est que cet imaginaire se transforme en réalité au fur et à mesure qu'il se propage. Plus on parle mal de Verviers, moins il est fréquenté et plus il se dégrade. L'image négative précède sa réalité en même temps qu'elle la crée. C'est un problème majeur !

Face à ce constat que tout le monde peut faire, 10 actions concrètes qui devraient constituer la substance de ce new deal pour le centre-ville que nous appelons de nos vœux :

- Il faut poursuivre le réaménagement du centre-ville et faire de la Place du Martyr un endroit convivial et attractif dédié essentiellement à l'Horeca
- Il faut reconnecter le haut de la ville et le bas de la ville à travers un grand plan de requalification de l'îlot Crapaurue-Coronmeuse. Cette requalification doit impérativement intégrer du logement neuf, basse énergie, adapté au besoin de classes moyennes
- Il faut briser cette psychose autour du stationnement. Cela passera par des mesures fortes qui impacteront les mentalités :
 - assouplir la sévérité des contrôles : plus personne ne doit se faire verbalisé si son ticket est dépassé de 3 minutes) ;
 - lancer un plan de communication cohérent et rassurant : il faut arrêter de tout le temps changer les règles du jeu, il faut expliquer et mener des actions de gratuité en collaboration avec les commerçants) ;

- faire enfin sortir les parkings de terre : vous êtes bloqués rue du Pont : trouver des alternatives. Il en existe en Secheval mais aussi en surplombant le chemin de fer à plusieurs endroits. Je vous invite à rouvrir le Master Plan que nous avons conçu sous la précédente majorité, il est plein d'idées à cet égard.
- Il faut remettre en place les brigades propreté que nous avons créées au sein de Verviers Ambitions. Elles venaient compléter l'existant. Elles étaient efficaces et utiles pour le nettoyage permanent du centre-ville
- Il faut mettre en place un BID qui donnera enfin aux commerçants les moyens de leur propre promotion. Vous vous heurtez à des problèmes légaux ? Nous pensons qu'il existe des solutions.
- Il faut mettre en œuvre le Plan Lumières que la précédente majorité vous a légué. Un éclairage public modernisé est source de sécurité mais aussi créateur d'ambiances et d'atmosphères. Il pourrait également mettre en valeur tout ce patrimoine architectural dont nous devrions être plus fiers.
- Il faut inciter les commerçants à moderniser leur devanture et leur vitrine. Vous devez pour cela remettre en place le système de primes que nous avons imaginé.
- Il faut tout faire pour que le projet de centre commercial sorte de terre rapidement. Il faut surtout s'assurer que le projet dans tous ses volets soit concrétisé par le nouveau promoteur (càd y compris la revitalisation de Spintay). Il faut aussi accélérer la mise en œuvre des conventions passées entre la Ville et City Mall de manière à disposer de moyens d'action hors budget communal
- Il faut affecter déployer une campagne de communication ambitieuse valorisant le centre-ville auprès des Verviétois eux-mêmes et des habitants de notre zone de chalandise
- Il faut enfin mettre en place une sorte de Régie communale dédiée à l'immobilier commercial. Càd une structure publique dont la mission serait d'acquérir du foncier stratégique en centre-ville afin d'y développer des concepts commerciaux innovants qui aujourd'hui n'existent pas à Verviers mais qui sont porteurs d'attractivité pour l'ensemble du tissu commercial d'une zone ou d'un quartier. Je pense en effet que la pièce maitresse d'une politique public de développement commercial se situe dans la maîtrise foncière : le fait d'être propriétaire de fonciers permet non seulement de sélectionner les commerces qui s'installent mais aussi de conduire des opérations de remembrement urbain importantes permettant de proposer des surfaces adaptées aux besoins des enseignes. Cette dimension est capitale ! Un projet comme celui reviendrait à mettre les meilleures cartes de son côté. Verviers est désormais éligible au Fonds des Grandes Villes. Vous devriez consacrer les moyens dont vous bénéficiez à ce type de projet.

J'en termine donc sur ces 10 propositions concrètes. Les réflexions doivent être menées dans une structure d'union communale rassemblant un maximum d'acteurs. Le PS est évidemment disponible car urgence il y a. Urgence de réfléchir mais surtout urgence d'agir. « Il est temps... »

Le Conseil communal

16 décembre 2014

Projet de délibération

Considérant que le centre-ville de Verviers souffre d'un manque d'attractivité croissant ;

Vu l'augmentation du nombre de fermeture de commerces ;

Vu la baisse de fréquentation du centre-ville et ses difficulté à assumer son rôle de pôle régional ;

Considérant que le manque de mixité sociale du centre-ville est l'un des symptômes majeurs de ses difficultés ;

Vu la demande de nombreux commerçants de participer, avec la Ville, à des réflexions engageant l'avenir du centre-ville ;

Considérant les besoins croissants du centre-ville en matière de redynamisation commerciale, de créations logements, de valorisation du patrimoine ou d'investissements nouveaux en général ;

Considérant la responsabilité d'un pouvoir public local à fonder son action sur un véritable projet de ville ;

Vu la capacité des pouvoirs publics à stimuler de l'investissement, en particulier sur base de partenariats public-privé ;

Considérant la nécessité de faire en sorte que les Verviétois soient non seulement fier de leur ville mais qu'ils en soient également les premiers ambassadeurs ;

Le Conseil communal charge

Le Collège communal de créer, dans un délai court, une commission consultative pour le centre-ville chargé de concevoir un projet de ville global et de le décliner en actions concrètes, réalisables à court, moyen et long terme.

Le collège communal de définir les modalités d'organisation et de gestion de cette structure en lien avec l'ensemble des partis démocratiques représentés au sein du Conseil communal.

Proposition de cours d'histoire de Verviers dans nos écoles communales :

La majorité nous a suggéré de réfléchir aux moyens de donner une image positive de notre ville et même de parler d'identité verviétoise.

Le groupe Ecolo a rejeté l'idée d'offrir des milliers d'euros à une entreprise de marketing commercial car nous avons estimé que notre ville n'est pas une vulgaire marchandise.

Par contre, nous vous rejoignons totalement dans votre souci d'essayer de créer une identité verviétoise positive et incluante, commune à tous, quelles que soient nos origines sociales ou culturelles.

Parce que nous souhaitons nous situer dans une opposition faite aussi de propositions concrètes, nous aimerions vous faire une suggestion qui va dans le sens de votre volonté de créer une identité verviétoise. Cette proposition se veut être une modeste contribution au débat parmi toutes les autres qui pourraient vous être faites.

Nous vous proposons dès lors d'instaurer un petit cours d'histoire de Verviers aux élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} primaire de notre enseignement communal.

Nous sommes parfaitement au courant que la base du programme de l'enseignement primaire est évidemment imposée par la Communauté Française. Cependant des nuances et des ajouts peuvent être apportés, même si pour cela ceux-ci doivent recevoir l'approbation de différents comités de la Communauté Française. A Verviers, nous le savons mieux qu'ailleurs, puisque nous avons déjà des programmes spécifiques reconnus. C'est une des fiertés de notre enseignement communal particulièrement performant.

De la même manière, il existe déjà aussi à Verviers, pour toutes les écoles qui le souhaitent, un parcours entre le CTLM et l'Hôtel de Ville qui évoque notre histoire mais nous demandons d'aller plus en profondeur dans cette matière.

Nous aimerions que les enfants qui fréquentent nos écoles communales aient un cours d'histoire de Verviers, principalement une histoire économique et sociale qui à Verviers est extrêmement riche. Nous souhaiterions que nos jeunes connaissent également les personnages principaux de Verviers, peu importe leurs talents, leurs combats, leurs réalisations ou leurs valeurs. Les

jeunes verviétois doivent notamment connaître Chapuis, Ortmans-Hauzeur, les Peltzer, Marie-Anne Simonis, Raymond Biolley, Pierre David, Pierre Fluche, Marie Mineur, Henri Vieuxtemps et l'amiral Kermadec.

Et nos enfants doivent aussi connaître notre folklore, tant l'histoire du Chat Volant que celle du géant Bihin. Le folklore d'une ville fait partie de son patrimoine. Un seul exemple : tout le monde connaît la fierté des montois par rapport à leur «Doudou».

Comme il est parfois difficile d'élaborer ces cours, nous suggérerons avec leur accord de consulter le comité scientifique verviétois.

Pour terminer mon intervention, je souhaiterais vous signaler que je me suis renseigné aussi sur des projets intéressants qui existaient à Theux.

Je vous remercie pour votre attention.

Pour le groupe Ecolo de Verviers,

Philippe Kriescher

Conseiller communal.

Finalisation du plan de stationnement ?

Voici maintenant plus d'un an que le nouveau système de parking est en vigueur, avec quelques avantages –meilleure rotation donc plus de facilité à trouver une place pour se garer – mais aussi ses inconvénients, c'est-à-dire une augmentation des zones payantes et des zones bleues, ce qui décourage pas mal de personnes à se rendre au centre-ville pour y faire des courses, et ce qui cause aussi un vrai casse-tête à beaucoup d'autres qui doivent venir travailler à Verviers en voiture. Ceux-ci sont obligés de garer leur véhicule pour la journée, ont bien du mal à trouver une place de parking gratuite et en conséquence se garent dans certaines rues souvent au détriment des riverains, ou occupent des terres pleines qui deviennent de vrais bourniers en temps de pluie. (ex. avenue Peltzer)

Pour pallier ces inconvénients et offrir une solution plus économique et donc plus attractive, le plan de stationnement prévoyait la réalisation de parkings de dissuasion- gratuits- autour du centre. Avec à la clé un autre bénéfice : moins de voitures en ville, donc moins de pollution.

Ces parkings ne sont pas encore réalisés, d'où mes questions :

- Où en est ce projet ? dans quel délai prévoit-on de réaliser ces parkings ?
- A quels endroits se situeront-ils ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Geneviève Minguet

Conseillère Ecolo